URPS Médecins Libéraux AQUITAINE

L'UNION MÉDECINS LIBÉRAUX D'AQUITAINE

> Numéro 66
3ème Trimestre 2015

105 rue Belleville • CS 71241 • 33074 Bordeaux cedex • Tél. 05 56 56 57 10 • Fax. 05 56 56 57 19 • Web : www.URpsMLA.org • Courriel : aquitaine@URpsMLA.org

> Le Journal des Médecins Libéraux d'Aquitaine

éditorial

→ **par Dany Guérin**
Présidente de l'URPS ML Aquitaine

2015-2020 : pourquoi voter ?

Parce que, tous les 5 ans, cette élection est l'unique occasion pour les médecins libéraux de voter et de se faire entendre pour manifester leurs attentes par rapport à la politique de santé.

Parce que c'est l'unique moment, quelle que soit votre appartenance syndicale, d'avoir l'occasion de montrer votre hostilité au lent processus de démantèlement de la médecine libérale au travers des différentes lois de santé.

Parce que votre mobilisation aura un rôle fédérateur pour faire échec à l'application de certaines mesures anti-libérales contenues dans la loi Touraine : n'oublions pas que les décrets d'applications ne sont pas encore parus !

Parce que l'équipe a rempli sa mission : participer à l'élaboration de la politique de santé régionale dans un partenariat respectueux mais vigilant avec l'ARS, sans jamais cesser de veiller à la défense de l'exercice libéral de cette médecine plébiscité par les patients.

Parce qu'il faut donner à vos futurs représentants tous les moyens pour négocier avec une Agence Régionale de Santé aux pouvoirs renforcés par la loi Touraine, pour que vos futurs élus puissent continuer à défendre localement vos intérêts.

A partir de janvier 2016, vous aurez voté pour la plus grande région de France.

Quelle puissance libérale si vous êtes avec nous !

Élections à l'URPS ML « grande région », 6-12 octobre 2015

« Votez pour défendre la médecine libérale ! »

Vous êtes 11 039 médecins libéraux appelés à voter.

Soyez mobilisés, votez pour le renouvellement de vos représentants à l'URPS Médecins Libéraux « grande région ».
La réforme territoriale redessine la région sud-ouest en réunissant l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes.
Comme toutes les institutions régionales, les URPS ML sont appelées à fusionner. Elles seront les premières, après le vote par correspondance organisé du 6 au 12 octobre inclus.
Votre participation est essentielle pour défendre la médecine libérale face à une loi de santé qui nous est défavorable.
Une forte abstention décrédibiliserait l'action de vos élus face aux tutelles et renforcerait la détermination du pouvoir à étatiser la médecine libérale.
A compter du 5 octobre, surveillez votre courrier, votez et renvoyez sans attendre votre bulletin, car les délais sont très courts ■

A lire dans ce numéro

> **6-12 octobre 2015** p 2-3
Elections mode d'emploi

> **Aquitaine Limousin Poitou-Charentes** p 4
11 039 médecins libéraux

> **Spécial bilan** p 6-9
Les grandes actions de l'URPS ML Aquitaine

> **Pratique médicale** p 10
Trop de personnes meurent aux urgences

> **Projets de centres de santé en Aquitaine** p 11
Le regard de l'URPS ML

VOUS ALLEZ VOTER

C'EST UN VOTE PAR CORRESPONDANCE

COMMENT VOTER ?

C'EST SIMPLE, LE TEMPS DE 4 GESTES

1

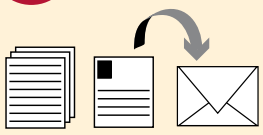

Mettez la liste de votre choix dans l'enveloppe de couleur.
Attention : tout panachage ou vote préférentiel est interdit. Vous ne devez porter aucune mention manuscrite sur le bulletin de vote, ni rayer des noms et ni les remplacer par d'autres, sous peine de nullité du vote.

2

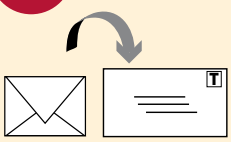

Mettez cette enveloppe de couleur non cachetée dans l'enveloppe T.
Cette enveloppe comporte déjà l'adresse à laquelle vous devez adresser votre vote.

3

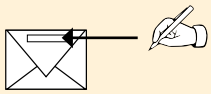

N'oubliez pas de **signer** dans la case tracée au verso de l'enveloppe T intitulée à votre nom.
Attention : si vous ne signez pas, votre vote ne pourra pas être pris en compte.

4

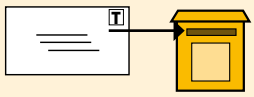

Postez en suivant votre enveloppe de retour sans la timbrer **AU PLUS TARD LE LUNDI 12 OCTOBRE 2015**, le cachet de La Poste faisant foi.

Elections : mode d'emploi

En octobre : votez !

C'est un vote par correspondance, du 6 au 12 octobre. Insérez la liste de votre choix, sans rien modifier, dans l'enveloppe que vous signerez.

Trois collèges

Administrativement, les médecins libéraux sont divisés en trois collèges :

- **Le Collège 1** comprend les médecins généralistes quels que soient leurs modes d'exercice.
- **Le Collège 2** comprend les médecins spécialistes ayant une activité majoritaire en plateaux techniques lourds : spécialités chirurgicales, anesthésie-réanimation et gynécologie-obstétrique (AOC).
- **Le Collège 3** regroupe les autres spécialistes.

11 039 électeurs, 80 postes à pourvoir

Les régions Aquitaine Limousin Poitou-Charentes comptant 11 039 électeurs, 80 postes sont à pourvoir, répartis comme suit entre les trois collèges :

- **40 sièges** pour le 1er collège.
- **11 sièges** pour le 2ème collège.
- **29 sièges** pour le 3ème.

Les listes

Pour le/ou les collèges dans lequel il est représentatif, chaque syndicat a eu la possibilité de déposer une liste de candidats.

Vous êtes appelés à choisir une liste (sans possibilité de rature ni de modification, sous peine de nullité de votre vote).
Chaque médecin libéral ne reçoit les listes et ne vote que pour le collège auquel il appartient.

Par obligation, chaque liste comprend une fois et demie le nombre de postes à pourvoir, pour répondre à une éventuelle défaillance d'un élu en cours de mandat.

Un vote par correspondance

Après avoir voté selon les modalités expliquées dans le schéma page 2, vos enveloppes seront dépouillées le 16 octobre au siège de l'ARS Aquitaine, sous le contrôle de médecins scrutateurs issus des différents syndicats.

Votre URPS ML vous informera des résultats des élections. Les élus actuels des trois régions sont maintenus dans leur activité jusqu'au 31 décembre 2015.

L'URPS ML « grande région » constituée des nouveaux élus prendra ses fonctions au 1er janvier 2016 ■

Le calendrier des élections URPS de Médecins

Lundi 28 septembre 2015	Ouverture de la campagne électorale
Lundi 5 octobre	Envoi du matériel électoral par la COE (Commission d'Organisation Electorale)
Vendredi 9 octobre (minuit)	Fin de la campagne électorale
Lundi 12 octobre	Date limite du vote par correspondance (le cachet de La Poste faisant foi)
Vendredi 16 octobre	Dépouillement et proclamation des résultats

Bon à savoir

Conséquence de la réforme territoriale portée par la loi du 16 janvier 2015, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) seront renouvelées avant la fin de l'année 2015 (Décret n°2015-560 du 20 mai 2015 modifiant les dispositions relatives au renouvellement des Unions Régionales de Professionnels de Santé).
Ainsi, après les élections des URPS-Médecins libéraux du 12 octobre au 16 octobre celles des 4 URPS (pharmaciens, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, Infirmiers) auront lieu le 7 décembre 2015.

Médecine libérale : les forces en présence

Regard sur les régions en quelques chiffres.

Aquitaine

- Superficie : **41 390 km²**
- Population au 1er janvier 2013 : **3 303 392 habitants**

- **6 872 médecins libéraux**
- **3 516 médecins généralistes** (pour 100 000 habitants : 106)
- **3 356 médecins spécialistes** (pour 100 000 habitants : 102)

L'URPS ML Aquitaine est actuellement composée de 60 élus :

- **Collège 1 :** 30 généralistes
- **Collège 2** (chirurgiens, obstétriciens, anesthésistes) : 8 spécialistes
- **Collège 3 :** 22 autres spécialistes

Limousin

- Superficie : **16 942 km²**
- Population au 1er janvier 2013 : **741 047 habitants**

- **1 293 médecins libéraux**
- **802 médecins généralistes** (pour 100 000 habitants : 108)
- **491 médecins spécialistes** (pour 100 000 habitants : 66)

L'URPS ML Limousin est actuellement composée de 30 élus :

- **Collège 1 :** 15 généralistes
- **Collège 2** (chirurgiens, obstétriciens, anesthésistes) : 4 spécialistes
- **Collège 3 :** 11 autres spécialistes

Poitou-Charentes

- Superficie : **25 809 km²**
- Population au 1er janvier 2012 : **1 792 159 habitants**

- **2 874 médecins libéraux**
- **1 693 médecins généralistes** (pour 100 000 habitants : 94)
- **1 181médecins spécialistes** (pour 100 000 habitants : 66)

L'URPS ML Poitou-Charentes est actuellement composée de 40 élus :

- **Collège 1 :** 20 généralistes
- **Collège 2** (chirurgiens, obstétriciens, anesthésistes) : 6 spécialistes
- **Collège 3 :** 14 autres spécialistes

La « grande région » : 11 039 médecins libéraux

- Superficie : **84 141 km²**
- Population au 1er janvier 2013 : **5 836 598 habitants**

- **11 039 médecins libéraux**
- **6 011 médecins généralistes** (pour 100 000 habitants : 103)
- **5 028 médecins spécialistes** (pour 100 000 habitants : 86)

La « grande région » sera composée de 80 élus :

- **Collège 1 :** 40 généralistes
- **Collège 2** (chirurgiens, obstétriciens, anesthésistes) : 11 spécialistes
- **Collège 3 :** 29 autres spécialistes

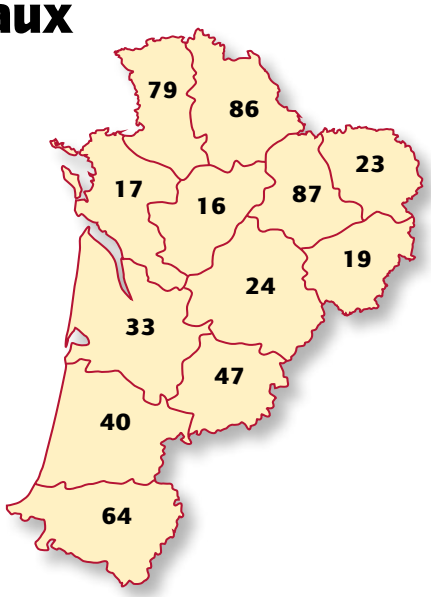

Budget en baisse

Les URPS ML ne fonctionnent que sur les cotisations obligatoires des médecins libéraux.
La nouvelle dotation ne sera pas l'addition des enveloppes financières des anciennes trois régions. **Le nouveau budget accusera une diminution de plus de 30 %.** Encore un mauvais coup de l'administration !
Cette amputation du budget fera le bonheur des URPS ML des régions de France qui n'ont pas fait les frais d'une fusion.

Répartition des électeurs par région et par collège

	AQUITAINE		LIMOUSIN		POITOU-CHARENTES		GRANDE RÉGION
ÉLECTEURS	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	**TOTAL**
Médecins généralistes	3 516	58,49 %	802	13,34 %	1 693	28,17 %	**6 011**
AOC (chirurgiens, ostétriciens, anesthésistes)	984	63,70 %	158	10,20 %	403	26,10 %	**1 545**
Autres spécialistes	2 372	68,10 %	333	9,60 %	778	22,30 %	**3 483**
TOTAL	**6 872**	**62,30 %**	**1 293**	**11,70 %**	**2 874**	**26,00 %**	**11 039**

(Données CPAM au 6 janvier 2015)

Portrait de la future région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

En janvier prochain, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes ne formeront plus qu'une seule région. Bordeaux sera le siège de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Quel nom ?

Comment s'appellera la future grande région ? Grande Aquitaine, Limousine, Grand Sud-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Ouest Atlantique, Terres Atlantiques ou encore Sud Atlantique ? C'est la nouvelle assemblée régionale, élue en décembre, qui choisira son nom. Le siège du nouveau Conseil Régional sera à Bordeaux et l'administration régionale répartie sur trois pôles territoriaux à Bordeaux, Limoges et Poitiers.

La plus grande région de France

Avec 84 141 kilomètres carrés de superficie, soit 1/8ème du territoire national, ce sera la plus vaste région de France (métropole et Outre-Mer confondus), aussi grande que l'Autriche ou la République tchèque. A noter : le territoire épousera quasiment les mêmes contours que l'ancien duché d'Aquitaine, au temps d'Aliénor.

5,8 millions d'habitants

Avec 5,8 millions d'habitants au 1er janvier 2013, autant que le Danemark, la nouvelle région sera la 4ème plus peuplée de France, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Sa plus grande ville, Bordeaux, 7ème au niveau national, est une métropole de plus de 850 000 habitants.

Une forte attractivité...

La croissance démographique, plus dynamique qu'au niveau national, est particulièrement marquée sur le littoral et dans les couronnes périurbaines, alors que la population diminue dans les villes-centres, à l'exception notable de Bordeaux.
Le territoire attire en particulier de jeunes couples avec enfants et des jeunes retraités.
À l'horizon 2040, la « grande région » compterait un million d'habitants supplémentaires.

...sur un fond de population âgée

Avec plus d'un habitant sur quatre âgé d'au moins 60 ans, la future « grande région » figure parmi les plus âgées de France. A noter que le Limousin est la plus âgée et la plus rurale du pays. Conséquence logique, l'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes est aussi la région de France où la proportion des moins de 25 ans est la plus faible, juste derrière la Corse.

181 640 étudiants

Avec des villes étudiantes comme Bordeaux, La Rochelle, Poitiers, Limoges, Pau ou Bayonne, la région deviendra le 6ème pôle étudiant de France.
Elle regroupera 181 640 étudiants (autant qu'en Nouvelle-Zélande) dont 123 400 dans ses universités.

L'activité médicale

Avec 423 équipements hospitaliers pour 100 000 habitants, la « grande région » se classe quatrième en France. Si la densité médicale se situe dans la moyenne nationale (voir page 4), les chiffres masquent une réalité plus inquiétante : celle de la désertification médicale dans les nombreuses campagnes de la région.

Troisième région agricole d'Europe

La région se classe au troisième rang français pour son PIB (157 milliards d'euros) derrière l'Île-de-France et Auvergne - Rhône-Alpes. Elle devient la première région française et la troisième région européenne en surface agricole.
Elle abrite le premier bassin ostréicole français, la plus grande forêt de France, elle devient premier producteur de viande bovine, leader en nombre d'hectares dédiés à la culture du maïs et deuxième vignoble de France.
La « grande région » décroche la 5ème place dans le secteur industriel français et c'est aussi la 5ème région française pour la création d'entreprises.

Tourisme : aussi attractive que Londres !

Bordeaux UNESCO, les plages atlantiques, la dune du Pilat, l'Ile de Ré, le Futuroscope, les vignobles, les grottes de Lascaux, le parc naturel de Millevaches… : côté tourisme, la région est en bonne place, en 4ème position, avec notamment 37 millions de nuitées par an, autant qu'à Londres ■

EN CHIFFRES

- **Superficie :** 84 141 km² (La plus grande région de France)
- **Côte :** 720 kms de littoral (2ème région de France)
- **Population :** 5,8 millions d'habitants (soit 8,9 % de la population nationale)
- **Densité population :** 69, 4 habitants/km² (moyenne France 117)
- 12 départements, 250 cantons, 4 505 communes, 10 agglomérations de plus de 100 000 habitants

Les 12 départements de la « grande région »
Charente (16) Angoulême ; **Charente-Maritime (17)** La Rochelle ; **Corrèze (19)** Tulle ; **Creuse (23)** Guéret ; **Dordogne (24)** Périgueux ; **Gironde (33)** Bordeaux ; **Landes (40)** Mont-de-Marsan ; **Lot-et-Garonne (47)** Agen ; **Pyrénées-Atlantiques (64)** Pau ; **Deux-Sèvres (79)** Niort ; **Vienne (86)** Poitiers ; **Haute-Vienne (87)** Limoges

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Le site www.magrandereregion.fr** (conçu par les trois Conseils Régionaux) sera enrichi régulièrement : on peut poser des questions dans une « Foire aux Questions » collaborative et partager ses clichés sur Instagram avec le hashtag #magranderegion.
- **L'INSEE** a publié une étude « Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes : 5,8 millions d'habitants en 2012 » dont bon nombre de données, publiées dans cette page, sont issues. Lire sur www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=9&ref_id=22027

Le travail des élus en commissions

Dans le cadre des missions des Unions, les élus aquitains ont décidé de travailler sur des thèmes qui leur semblaient pertinents pour l'exercice de la profession, au sein de commissions dédiées, validées en assemblée générale. Ces travaux ont guidé des réflexions, nourri des réalisations concrètes et ont aidé les élus dans leurs missions de délégations auprès des structures.

• Commission Cancer
- Sensibilisation au dépistage du cancer du sein chez la femme de plus de 75 ans
- Mélanome : élaboration d'une fiche de déclaration de mélanome de faible épaisseur adressé à tous les dermatologues de la région, analyse des retours
- Dépistage du cancer du col de l'utérus : sensibilisation auprès des médecins généralistes
- Réunions régulières de suivi avec l'ARS et les structures de dépistage.

• Commission e-santé
- Organisation de trois congrès nationaux e-santé à Bordeaux (novembre 2012, 2013, 2014). Pas de congrès en 2015 en raison de la proximité des élections aux URPS ML
- Suivi et veille des systèmes d'information dédiés aux médecins
- Messagerie sécurisée, télésanté, télé-expertise, télémédecine, téléconsultation, testés par un panel de médecins
- L'URPS ML Aquitaine est entrée dans le cluster e-santé aquitain.

• Éthique & pratique
- Organisation de débats depuis 2009 à Bordeaux et à Pau.

• Commission Exercice coopératif en médecine libérale
- Suivi des protocoles de coopération inter-professionnelle (article 51)
- Inventaire des différents modes d'exercice débouchant sur la réalisation d'une enquête recensant les cabinets médicaux pouvant travailler en pôle de santé et bénéficier ainsi des aides prévues (partenariat ARS/ISPED)
- Rencontre sur le terrain avec les confrères exerçant en Maisons et Pôles de Santé Pluridisciplinaires.

• Commission Maladies chroniques & ETP (Education Thérapeutique du Patient)
- Création et promotion de l'outil IDIAS (Information DIAlogue Santé)
- Développement du projet de télé-consultation et de télé-expertise sur le site pilote de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint Pardoux-la-Rivière (Dordogne), en lien avec la commission e-santé
- Listing de l'offre libérale des programmes d'ETP en Aquitaine (journal et site).

Bilan

Les actions phares de

PAERPA BORDEAUX

Le projet PAERPA (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie) est un dispositif national ayant pour objectif d'améliorer la prise en charge coordonnée médico-sociale des personnes âgées. Parmi les 9 sites expérimentaux nationaux, le projet bordelais est celui qui implique le plus les libéraux.
Le projet PAERPA Bordeaux a été officiellement lancé le 11 mai 2015. La phase active vient de démarrer dans le quartier du Grand Parc, tous les quartiers de Bordeaux vont être concernés. Cette expérimentation va durer jusqu'à fin 2017.
Le rôle pivot du médecin généraliste dans la prise en charge des sujets âgés fragiles fait l'unanimité et la coordination entre les différents professionnels libéraux du domicile est saluée par tous les promoteurs.
La réussite de ce projet est un enjeu majeur pour tous les professionnels de santé, il faut relever le défi.

Si les médecins traitants ne s'impliquent pas dans cette expérimentation, d'autres professionnels le feront à leur place et la prise en charge des personnes âgées à domicile sera assurée par d'autres.

Ce projet est très important pour les professionnels de santé libéraux car il sera évalué (ISPED) et il préfigurera l'organisation médico-sociale sur tout le territoire français. Cela va donc conditionner notre futur exercice libéral auprès des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Dr Dany Guérin

COMMISSION « SANTE MENTALE »

La commission « Santé mentale » a mené des actions concrètes au cours de ces dernières années.

• La lettre d'adressage*
Conscients des difficultés anciennes de communication entre médecins généralistes et psychiatres, nous avons souhaité améliorer cette collaboration. Sur les critères de recommandations de la HAS, a été conçue une lettre d'adressage, fiche de liaison aller-retour entre le médecin généraliste et le psychiatre. Elle fait l'objet aujourd'hui d'un partenariat avec la CPAM.

• Repérage précoce de l'autisme
Dans le contexte du Plan National d'Action sur l'autisme, des campagnes de sensibilisation et de formation sont menées auprès des médecins généralistes et des pédiatres, en lien avec les organismes de formation médicale continue, sur le repérage précoce des troubles envahissants du développement et de l'autisme.

• Cannabis
La commission « Santé mentale » entreprend une nouvelle action de sensibilisation des médecins généralistes au repérage de l'usage/mésusage du cannabis chez les très jeunes (10-15 ans), par le biais d'articles d'information et de soirées-débat.

• Hospitalisation sous contrainte en psychiatrie*
Il est apparu évident que la mobilisation et le travail des médecins généralistes pour réaliser les hospitalisations sous contrainte en psychiatrie n'étaient pas correctement rémunérés. Une enquête réalisée en région Aquitaine nous a permis d'interpeler la CPAM. Hélas, le volume trop peu important des actes ne permet pas de solliciter une modification de la réglementation.

** Documents téléchargeables sur le site www.urpsmla.org*

Dr Dominique Discazeaux

URPS ML AQUITAINE LE BILAN

l'URPS ML Aquitaine

INFORMATION DIALOGUE SANTE

Imaginée, élaborée et co-financée par la commission « Maladies chroniques & ETP » de l'URPS des médecins libéraux d'Aquitaine, IDIAS est une application sur tablette tactile conçue pour être utilisée par les patients dans la salle d'attente, en amont de la consultation avec leur généraliste.

Elle délivre des informations générales de prévention, conduit les patients à s'interroger sur leurs comportements et édite une synthèse des informations recueillies permettant ensuite au médecin de dialoguer avec son patient.
Déjà testée sur le territoire aquitain, IDIAS a été présentée à la commission prévention de la CRSA. Cette dernière a trouvé cette application novatrice et pertinente, considérant qu'elle constitue **un levier d'information et de prévention simple, de nature à favoriser le dialogue entre patients et médecins** sur les principaux déterminants de santé.

Elle a donc formulé à l'ARS des recommandations pour favoriser le développement de cet outil. La commission permanente de la CRSA a confirmé cette recommandation et a insisté sur la nécessité de le promouvoir en particulier dans les maisons de santé pluridisciplinaires.

Dr Jean-Luc Delabant

COMMISSION « E-SANTE »

En novembre 2014, les commissions e-santé et éducation thérapeutique-maladies chroniques ont organisé pour la troisième fois les « **Rencontres e-santé » à Bordeaux**.
Lors d'un living lab médical - c'était une grande première en Europe - ont été présentés des outils numériques déjà existants permettant les communications en conditions réelles entre les professionnels libéraux sous la conduite du médecin traitant (avec des cardiologues, dermatologues, pneumologues, infirmières, établissements de santé...).

La preuve a été faite que ces outils qui améliorent l'information et la coordination des soins fonctionnent et pourraient être développés dès maintenant.
La commission a travaillé sur les échanges et les partages d'information entre professionnels.
Différentes messageries sécurisées de santé (MSS) ont été testées et nous continuons à mettre la pression sur les entreprises de TIC-Santé et les tutelles pour que ces outils répondent réellement à nos besoins. L'idéal étant que ces MSS soient intégrées dans nos logiciels professionnels.
Nous avons conscience que ces nouvelles technologies peuvent « bouleverser » la pratique des médecins et les liens avec les patients. Nous demandons aux éditeurs transparence et fluidité, pour mieux les intégrer à nos pratiques. La commission souhaite continuer à participer à les « labelliser » pour ne garder que ceux qui seront réellement utiles. C'est la raison pour laquelle **notre Union est la seule en France qui adhère à un cluster TIC santé**, créé par le Conseil Régional d'Aquitaine.
Les données massives de santé actuellement collectées comportent des risques insidieux d'atteinte aux libertés individuelles et collectives. Nous serons vigilants sur leur utilisation, sur l'éthique et sur le respect du secret médical.
Nous sommes prêts à utiliser ces nouveaux outils (télémédecine, télé-expertise, échanges sécurisés… outils de santé sur Smartphones) à la condition que nous soient proposées des rémunérations nouvelles ou des modifications adaptées de la nomenclature.
Comme le dit le Dr Philippe Faroudja-Deveaux, membre de la commission e-santé, « *rien ne se fera sans nous et il n'y aura pas de e-santé sans les médecins libéraux, car nous en serons les premiers utilisateurs* ».

Dr Jean-Bernard Perrein

Le travail des élus en commissions (suite)

• Commission PDS & Régulation libérale
- Suivi permanent du cahier des charges régional de la PDS Ambulatoire (PDSA)
- Eviter le travail en nuit profonde
- Maintien des moyens financiers pour la régulation, pour améliorer l'exercice des médecins de garde
- Suivi du dossier régulation libérale au Centre 15
- Préparation des sous-CODAMU et des CODAMU
- Enquête PDSA auprès des responsables de secteurs de garde en Aquitaine
- Dans le cadre du RTU (Réseau Territorial des Urgences) : participation aux visites de conformité des services d'urgences en Gironde.

• Commission Personnes âgées
- Défense de la place du médecin généraliste libéral en EHPAD
- Participation aux États Généraux des Personnes Agées Nord et Sud Aquitaine
- Expérimentation d'un carnet de liaison senior à domicile avec Sanofi
- Travail collaboratif avec les urgentistes sur la prise en charge des personnes âgées en fin de vie aux urgences
- Défense de la place du médecin généraliste dans le parcours de soins des personnes âgées
- Elaboration et suivi du PAERPA Bordeaux.

• Commission Santé environnement
- Participation de l'URPS ML Aquitaine au PRSE (Programme Régional Santé Environnement)
- Réflexion avec l'ARS sur la collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- Conférences sur la pollution de l'air intérieur, les perturbateurs endocriniens…

• Commission Santé mentale
- Elaboration, communication et sensibilisation des médecins généralistes et psychiatres d'Aquitaine à l'utilisation d'une lettre d'adressage (sur les recommandations de la HAS). Partenariat avec la CPAM 33
- Enfants DYS : campagne de sensibilisation au dépistage précoce, réunions FMC locales
- Autisme : campagne de sensibilisation au dépistage précoce, réunions FMC.

• Commission Spécialistes et établissements libéraux
- Étude au préalable des dossiers présentés en CSOS (Commission Spécialisée de l'Offre de Soin) avec la FHP
- Soirée annuelle de rencontre avec les internes et les chefs de clinique
- Collaboration avec la conférence régionale des présidents de CME
- Dossier PDS en Etablissement de Santé (PDSES).

• Commission FMI
- Participation financière aux soirées de formation de maîtres de stage organisées par le CGEA (Collège des Généralistes Enseignants d'Aquitaine).

Le travail des élus en commissions (suite)

• Commission DPC
- Après l'important travail mené du temps de l'URML Aquitaine, elle est en sommeil, en attente de dispositions législatives concrètes et satisfaisantes.

• Commission MEP (Médecin à expertise particulière)
- Nomenclature et exercice particulier
- Inventaire et recensement des expertises particulières
- Nomenclature et tarification spécifique dans le suivi du groupe de travail de la CNAM
- Mésothérapie : évaluation des risques et des pratiques (avis HAS).

Le travail des élus en délégations

Il existe trois types de mandats de délégations : national, régional et départemental. Chaque fois que les institutions (ARS, Conseil Régional, Conseils Généraux, hôpitaux, cliniques, MAIA, structures de dépistage des cancers…) font appel à l'expérience ou à l'avis des médecins libéraux, l'URPS ML Aquitaine délègue des élus et des médecins libéraux de terrain, en fonction de leur compétence et de leur lieu d'exercice.
Tout mandat est officialisé par courrier auprès de l'institution et du délégué.
Les délégués doivent adresser un compte-rendu des réunions auxquelles ils participent au nom de l'URPS ML.
Le travail en commission aide et prépare les missions des délégués dans ces instances.

La communication

Depuis sa création en 1994, la volonté de l'Union d'Aquitaine et de tous ses élus a toujours été d'informer de façon professionnelle les médecins libéraux sur la politique de santé dans la région et ses répercussions sur leur exercice au quotidien.

• 4 journaux par an
Les journaux de l'URPS MLA sont réalisés par le pôle communication composé d'élus, d'une journaliste et d'une collaboratrice. 66 numéros ont été publiés à ce jour.

• Sites internet
Le site de l'Union : www.urpsmla.org coordonné par le pôle communication, est la vitrine des actions de l'Union, avec des actus professionnelles et santé (mise à jour bi-mensuelle). Il dispose d'un espace « élus », à accès sécurisé.

Le site Rempla-facile : www.rempla-aquitaine.org, lancé en janvier 2015, connaît un développement rapide : mise en relation des médecins libéraux installés, des médecins remplaçants, petites annonces...

• Actions diverses
Parmi les plus récentes, Information directe auprès des médecins libéraux sur la nouvelle loi accessibilité des cabinets médicaux, partenariat d'aide au diagnostic et au montage des dossiers.

URPS ML AQUITAINE LE BILAN

LES « JOURNEES DES PROFESSIONNELS DE SANTE ET DES ASSOCIATIONS DE PATIENTS »

Dans la suite des travaux de la commission du FAQSV (Fonds d'aide à la qualité des soins de ville), pour répondre aux difficultés des promoteurs de réseaux face aux institutionnels et devant la nécessité de dialoguer avec les patients et leurs associations, **un rendez-vous annuel** a été créé en 2004 : « La Journée des Réseaux et Associations de patients » devenue depuis 2015 « la Journée des Professionnels de santé et des Associations de Patients », suite à la disparition des réseaux.
Au cours de ces **11 journées, des sujets d'actualité et d'avenir** ont suscité des débats passionnés : publication de la charte CMU, transformation des réseaux et leur disparition en 2012, médicaments génériques, délégation de tâches, accessibilité et contraintes, tiers-payant, dépassements d'honoraires.
Un rendez-vous annuel attendu entre médecins libéraux et associations de patients.

Dr Joël Ohayon

COMMISSION « SPECIALISTES ET ETABLISSEMENTS LIBERAUX »

La commission a mis en place depuis cinq ans plusieurs actions dédiées à l'exercice des spécialités libérales.
Depuis 2012, la commission organise annuellement **une soirée pour les internes et les chefs de clinique** en collaboration avec leurs représentants. Cette soirée permet d'échanger et de promouvoir l'exercice libéral.
Les membres de la commission, par leur représentation, défendent activement la médecine libérale dans divers dossiers d'organisation des soins tels que **la Permanence des Soins en Etablissements de Santé** et les dossiers d'autorisation ou de renouvellement d'activité ou **d'équipement en matériel lourd.**
La commission collabore étroitement **avec la Conférence Régionale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée,** en l'aidant techniquement dans l'envoi d'informations entre présidents de CME. Une journée régionale a été organisée permettant l'échange entre confrères.
La commission entretient également des liens étroits **avec la Fédération de l'Hospitalisation Privée,** notamment pour défendre mutuellement les dossiers d'autorisation ou de renouvellement d'activité et de matériel soumis à autorisation et passant devant la Commission Spécialisée d'Organisation des Soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie.

Dr Philippe Arramon-Tucoo

COMMISSION « PDS ET REGULATION LIBERALE »

Etat des lieux, enquête de pratique, CODAMUPS (Comité départemental de l'aide médicale urgente et de la permanence des soins), toujours sur le pied de guerre face à l'ARS et aux édiles locaux : la commission a été très active.
Non, le médecin n'est pas taillable et corvéable à merci. Nous l'avons fait inscrire dans le cahier des charges de la PDSA en Aquitaine. Nous avons veillé au respect du volontariat et à l'extinction de la nuit profonde selon les souhaits des confrères de terrain dans la grande majorité du territoire aquitain. Nous avons fait face et promu la généralisation de la régulation pour assumer la prise en charge de nos patients. Très clairement nous avons lutté **pour la qualité de vie de nos confères** et nous en sommes très fiers.

Dr Arnaud Castets

URPS ML AQUITAINE LE BILAN

COMMISSION « ETHIQUE ET PRATIQUE AU QUOTIDIEN »

La commission « Ethique et pratique au quotidien » propose un espace d'échanges sur les problèmes éthiques et pratiques des médecins libéraux.
Des rencontres ont été organisées à Bordeaux et à Pau avec des débats aux sujets variés et concrets.

- **Traitements coûteux :** bénéfices pour le patient et prix à payer pour la société, implication du médecin
- **Dons d'organes,** éthique et pratique
- **Personnes de confiance et directives anticipées**
- **Principe de précaution** et rapport bénéfice/risques
- **Soins et croyances religieuses :** des représentants de nombreuses religions ont pu s'exprimer et répondre aux questions de fond concernant la prise en charge du patient
- **Secret médical et signalement :** un cas de conscience ayant permis de donner des éléments de réponse à des situations difficiles et quelques fois périlleuses
- **Tutelle et curatelle :** des précisions sur la nature de ces procédures
- **La santé n'a pas de prix mais elle a un coût :** évocation de la politique du médicament et de son prix

Dr Joël Ohayon

COMMISSION « SANTE ENVIRONNEMENT »

La commission « Santé environnement » de l'Union a proposé aux médecins libéraux aquitains un dossier complet sur la problématique de l'élimination de leurs **déchets professionnels (DASRI).** Elle a notamment, après avoir repris les fondamentaux législatifs, proposé une conduite à tenir la plus pragmatique possible et un annuaire des structures qualifiées sur la région pour la prise en charge de ces déchets.
Cette commission s'est aussi impliquée comme un partenaire actif dans **l'élaboration et le suivi du PRSE 2** (Plan Régional Santé Environnement), en particulier sur un dossier d'étude sur **les teneurs en pesticides des fruits et légumes** de notre région en comparaison avec à ceux venant d'Espagne et ceux issus de l'agriculture biologique. D'autre part, le devenir de ces pesticides après lavage épluchage brossage ou cuisson a été étudié.
Cette commission a aussi organisé plusieurs soirées-débats sur des thèmes différents comme l'air intérieur du domicile, les pesticides dans le vin et le dernier en date sur les perturbateurs endocriniens et leur risque pour les femmes enceintes, le fœtus et les jeunes enfants.
Les membres de cette commission souhaitent que les médecins libéraux et en particulier ceux du premier recours demeurent les interlocuteurs privilégiés de la population sur la thématique des risques environnementaux pour la santé.

Dr Jean-Luc Delabant

COMMISSION « EXERCICE COOPÉRATIF EN MÉDECINE LIBÉRALE »

Face au développement de l'exercice coopératif dans les territoires, les contraintes administratives et les coûts importants du fonctionnement en Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), il est apparu opportun à la commission « Exercice coopératif en médecine libérale » de recenser et d'identifier sur le territoire aquitain les cabinets médicaux susceptibles de s'organiser en pôle, pour mutualiser leurs moyens.
L'ARS s'est jointe à ce projet. La CNIL vient de donner son accord pour adresser le questionnaire à tous les médecins libéraux d'Aquitaine.
L'exercice coordonné est un exercice d'avenir et nous avons essayé d'avancer dans ce domaine.

Dr Jean-Philippe Sanchez

Zoom

Quelques « unes » de journaux

Trop, c'est trop !

3èmes Rencontres e-santé à Bordeaux

Des cabinets médicaux aux normes : à quel prix ?

La population vieillit, les médecins aussi…

Permanence des soins : what else ?

Pratique médicale

Un tiré à part est joint à ce journal : « Anticiper les troubles respiratoires des personnes âgées en fin de vie. Aide à la prescription ». Le document intégral est téléchargeable sur le site de l'URPS ML Aquitaine : www.urpsmla.org

Trop de personnes âgées meurent aux urgences !

Trop de personnes âgées en fin de vie décèdent aux urgences : comment améliorer ensemble leur prise en charge en amont ?

L'URPS-ML Aquitaine a été saisie, en octobre 2012, par l'ARS et sa délégation territoriale de la Gironde, sur la problématique de la fin de vie des personnes âgées dans le service d'urgences de l'hôpital Saint-André à Bordeaux.
D'une façon générale, tous les services d'urgence reçoivent un nombre important de personnes âgées en fin de vie venant décéder aux urgences. A partir de ce constat, le service des urgences de l'hôpital Saint-André a mené une étude. Un groupe de travail a été constitué. Il regroupe des médecins de l'ARS, de l'URPS ML Aquitaine, du service d'urgence de l'hôpital Saint-André, du SAMU et des médecins coordonnateurs en EHPAD.
Une réflexion menée de janvier 2013 à juin 2015 pour éviter autant que possible l'arrivée et le décès de personnes âgées en fin de vie aux urgences, a conclu qu'il est nécessaire d'améliorer leur prise en charge en amont et particulièrement en EHPAD. Il est proposé trois actions.

Au niveau des EHPAD

- Que le dossier de liaison d'urgence soit mis à jour, disponible 24h/24 pour le médecin de garde et qu'il dispose d'un volet éthique. En cas de passage aux urgences, l'équipe hospitalière doit disposer des directives anticipées du patient lui-même ou de sa famille.
- Disposer d'une IDE de nuit mutualisée entre plusieurs EHPAD (possible sur Bordeaux avec le projet PAERPA).

Au niveau des médecins traitants

- Noter sur le dossier les prescriptions anticipées en fonction de l'évolution de l'état de santé du patient. Pour cela, le médecin devrait pouvoir s'appuyer sur des fiches pratiques validées par des experts, abordant les différents symptômes en fin de vie.

Une première fiche traitant de la dyspnée, symptôme le plus fréquent rencontré lors des admissions aux urgences, est jointe à ce journal.
Cette fiche est disponible dans les EHPAD d'Aquitaine et auprès des régulateurs SAMU-Centre 15.

Au niveau des services d'urgences

- Quand le patient n'est resté que quelques heures pour une évaluation et prise en charge d'un symptôme aigu, l'équipe hospitalière indiquera sur le courrier de sortie les consignes et le traitement, pour éviter une ré-hospitalisation ■

Dr Dany Guérin

Consommation de cannabis chez les plus jeunes : le rôle important des médecins de premiers recours

L'URPS ML Aquitaine poursuit l'information des médecins sur la consommation du cannabis chez les plus jeunes.

Depuis peu, le lien jusqu'à présent suspecté entre développement de pathologies psychotiques et consommation de cannabis est établi clairement.
Non seulement le cannabis semble favoriser l'éclosion de psychoses chez des sujets prédisposés, mais on sait maintenant qu'il est responsable à lui seul d'une entrée dans la schizophrénie.

Le cannabis est un produit plus cancérigène que le tabac et sa plus grande consommation engendre une augmentation de pathologies cancéreuses (cancers bronchiques, notamment).

Les effets néfastes sur la maturation neuropsychique sont également vérifiés : ces effets ne sont pas uniquement temporaires dans les heures ou jours suivant une consommation, mais entraînent une réelle diminution durable des capacités intellectuelles chez les sujets ayant débuté leur consommation régulière avant 18 ans.

Les effets amotivationnels avec désinsertion sociale et scolaire sont les plus connus, comme les manifestations pathologiques aiguës tels le « bad trip », voire la crise hallucinatoire.

Les médecins généralistes et pédiatres habitués à rencontrer les enfants de 10 à 14 ans sont en première ligne pour proposer une prévention primaire qui sera plus efficace qu'auprès d'adolescents plus âgés.

Quels sont les signes immédiats qui peuvent alerter ?

- Yeux rouges, fringales, palpitations, sécheresse buccale, nausée...
- Détente, euphorie, convivialité, bien-être, désinhibition, modification des perceptions visuelles, auditives, cénesthésiques...
- Altération des capacités de mémoire et de concentration, modification des perceptions et des réflexes entraînant des risques de mise en danger.

Plusieurs écueils grèvent l'intervention du médecin suite au repérage

- Information sur le cannabis souvent présentée de façon moralisatrice voire diabolisatrice.
- Banalisation et complaisance de la part de certains adultes, en référence à leur propre consommation.
- Les enfants et adolescents peuvent recevoir avec méfiance l'information sur le cannabis à un moment du développement affectif et relationnel où la transgression permet de s'individualiser et d'avoir la reconnaissance de la part de ses pairs.
- Discordance entre les effets annoncés et les effets ressentis, ce qui nécessite de délivrer une information honnête sur le produit, sans nier ses effets récréatifs.
- Méconnaissance des effets du cannabis par les praticiens.
- Comme pour la sexualité, l'abord de cette pratique toxicomaniaque est difficile pour le médecin : peur de tenter l'enfant, de passer au-dessus de l'autorité parentale, d'évoquer possiblement une pratique transgressive gênante ■

Dr Vartan Méguerditchian

Le cannabis en chiffres

- C'est la première substance illicite consommée par les adolescents en France.
- L'initiation au cannabis progresse rapidement, entre 11 et 15 ans (1,5 % des jeunes en 6ème, 25 % en 3ème).
- La consommation française est la plus importante d'Europe : 41 % des 15- 64 ans y ont déjà goûté contre 35 % au Danemark (deuxième pays plus grand consommateur, adultes et jeunes adultes).
- En 20 ans, la consommation est devenue beaucoup plus précoce, beaucoup plus fréquente, intense (doublement du taux de THC dans les produits proposés) et beaucoup plus accessible (prix divisé par deux).

(Source : Observatoires français et européen des drogues et des toxicomanies)

Zoom

Le regard de l'URPS ML Aquitaine sur les projets de centres de santé

Dans le cadre de l'engagement 12 du Pacte Territoire Santé de Marisol Touraine, l'ARS Aquitaine a lancé un appel à projets, en décembre 2014, pour la création de centres de santé dans la région.

L'ARS aide financièrement à l'ingénierie des projets et à leur démarrage, comme pour les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP). Trois projets ont été présentés et retenus avec réserve.

Un centre de santé dans le quartier Peyrouat à Mont-de-Marsan (Landes)

Le projet porté par le Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan, la Mutualité Française et la mairie, vise à améliorer l'offre de soins, de prévention et de promotion de la santé en direction d'une population en précarité comme les gens du voyage.
Le centre emploiera des médecins salariés. Les médecins libéraux du secteur ont été informés du projet mais non sollicités pour y participer. Les autres professionnels de santé ne seront pas salariés. Paradoxalement, il était initialement prévu un ostéopathe dont les actes ne sont pas remboursables par la Sécurité sociale, mais les promoteurs y ont renoncé. Il est bien évident que les médecins salariés devront assurer la permanence des soins.

Un centre de santé au Buisson de Cadouin (Dordogne)

C'est le centre infirmiers de Saint Vincent de Paul qui recherche deux médecins généralistes salariés pour étoffer son équipe d'infirmiers. Il s'agit de garantir une offre médicale suffisante dans ce territoire rural où il manquera très bientôt de médecins généralistes.
Or nous avons appris que dans le même temps, la mairie avait mis également à disposition un local vacant pour accueillir des médecins libéraux, généralistes et spécialistes.
Dans l'intérêt de tous, médecins et patients (PDSA à assurer !), il faudrait un projet commun entre les deux offres.

Un centre de santé à Cenon sur la rive droite de la Garonne (Gironde)

Le projet est mené par la Maison de Santé Protestante de Bagatelle et la Mutualité Française.
L'objectif serait de « garantir une meilleure accessibilité financière, sociale et culturelle aux soins dans un territoire urbain, fragile sur le plan socio-économique ».

L'offre de soins est pourtant tout à fait satisfaisante et même supérieure à la moyenne de la Communauté Urbaine de Bordeaux en médecins généralistes et paramédicaux, car il s'agit d'une zone franche.
L'URPS-ML Aquitaine a demandé que le projet soit présenté aux médecins libéraux installés sur Cenon et les communes limitrophes et qu'eux seuls puissent y participer. La venue de médecins salariés, en sus de l'offre locale déjà satisfaisante, serait une gabegie financière. Qui plus est, la généralisation prévue du tiers payant en 2017 est faite pour régler les problèmes d'accessibilité financière en complétant les dispositifs de CMU, AME et ACS dont bénéficient déjà les populations précaires de ce territoire.
Seul, un centre social avec des interprètes et un projet d'éducation à la santé et de prévention paraît nécessaire.

En résumé, trois projets sur lesquels l'URPS-ML Aquitaine s'est interrogée et a fait des propositions :

- **à Mont-de-Marsan :** les médecins du territoire doivent être sollicités avant tout démarrage de projet et le montage juridique doit être clarifié.
- **au Buisson de Cadouin :** deux locaux vides proposés dans le même bourg pour des médecins pour le même besoin ! Un projet commun est à créer.
- **à Cenon :** pas de besoin médical car offre satisfaisante, mais plutôt un projet à réorienter vers le secteur social et socio-culturel.

Les remarques de l'URPS-ML Aquitaine ont été entendues pour partie par l'Agence Régionale de Santé qui a fait des recommandations dans ce sens. Nous restons vigilants ■

Dr Dany Guérin

De vous à nous

Ethique & pratique

• « Le médecin : nouveaux droits des malades et fin de vie »
La prochaine rencontre aura lieu le **mardi 1er décembre 2015** à partir de 20h30, à l'hôtel Novotel Mériadeck de **Bordeaux.**
Contact : URPS MLA. Tél. 05 56 56 57 10
E.mail : aquitaine@urpsmla.org

• « Personne de confiance et directives anticipées »
La prochaine rencontre aura lieu le **jeudi 10 décembre 2015** à partir de 20h30, à **Pau (64),** en présence du Pr Baste, expert.
Contact : URPS MLA. Tél. 05 56 56 57 10
E.mail : aquitaine@urpsmla.org

Santé environnement

• « Risques liés à l'exposition des femmes enceintes, des bébés et des jeunes enfants à certain facteurs environnementaux »
Conférence-débat le **10 septembre à 21h00 à Bayonne (64)** en présence du Dr Isabelle Farbos de Habitat Santé Environnement (HSEN), expert.
Contact : URPS MLA. Tél. 05 56 56 57 10
E.mail : aquitaine@urpsmla.org

Chikungunya : surveillance renforcée en Gironde et Lot-et-Garonne

Le moustique Aedes albopictus ou moustique tigre est installé dans plusieurs départements du sud de la France, dont la Gironde et le Lot-et-Garonne.
Des foyers de transmission autochtone de dengue et de chikungunya pourraient donc se développer en France métropolitaine.
Un dispositif de surveillance renforcée a été mis en place en Gironde et en Lot-et-Garonne demandant le signalement immédiat des cas suspects importés et la déclaration obligatoire des cas confirmés.
Tout cas confirmé avec ou sans notion de voyage doit être signalé immédiatement.
La fiche de notification est téléchargeable sur : www.invs.sante.fr
Plus d'infos sur : www.inpes.sante.fr/CFES-Bases/catalogue/pdf/1462.pdf

Journal trimestriel édité par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux Aquitaine - Septembre 2015 -
ISSN 16378989 - Dépôt Légal : 163 789 89
105 rue Belleville - CS 71241 - 33074 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 56 57 10 - Fax : 05 56 56 57 19
Web : www.urpsmla.org
Courriel : aquitaine@urpsmla.org
Responsable de la publication :
Dany GUÉRIN, Présidente de l'URPS - ML Aquitaine
Comité de rédaction :
Jean-Luc DELABANT - Dominique DISCAZEAUX
Dany GUÉRIN - Bruno SABOURET - Bruno SARDA
Chantal RENAUX
Ont participé à la rédaction du Journal :
Philippe ARRAMON-TUCOO - Arnaud CASTETS
Jean-Luc DELABANT - Dominique DISCAZEAUX
Dr Dany GUÉRIN - Véronique GUIONNET
Vartan MEGUERDITCHIAN - Joël OHAYON
Jean-Bernard PERREIN - Chantal RENAUX
Jean-Philippe SANCHEZ
Coordination :
Véronique GUIONNET - Laëtitia PUBERT
Dessins : Philippe TASTET
Design graphique : www.junglecactus.fr
Imprimeur : Graphits by Korus

Vous cherchez un remplaçant ?
Vous cherchez un successeur ?

Misez sur rempla-aquitaine.org !

URPS Médecins Libéraux AQUITAINE

www.rempla-aquitaine.org est un service offert par l'URPS des Médecins Libéraux d'Aquitaine.

Destiné à toutes les spécialités libérales, « rempla-aquitaine.org » est un site internet innovant et performant de mise en relation de médecins installés avec des médecins remplaçants, collaborateurs, successeurs.

GRATUIT
Pour tous les médecins libéraux d'Aquitaine

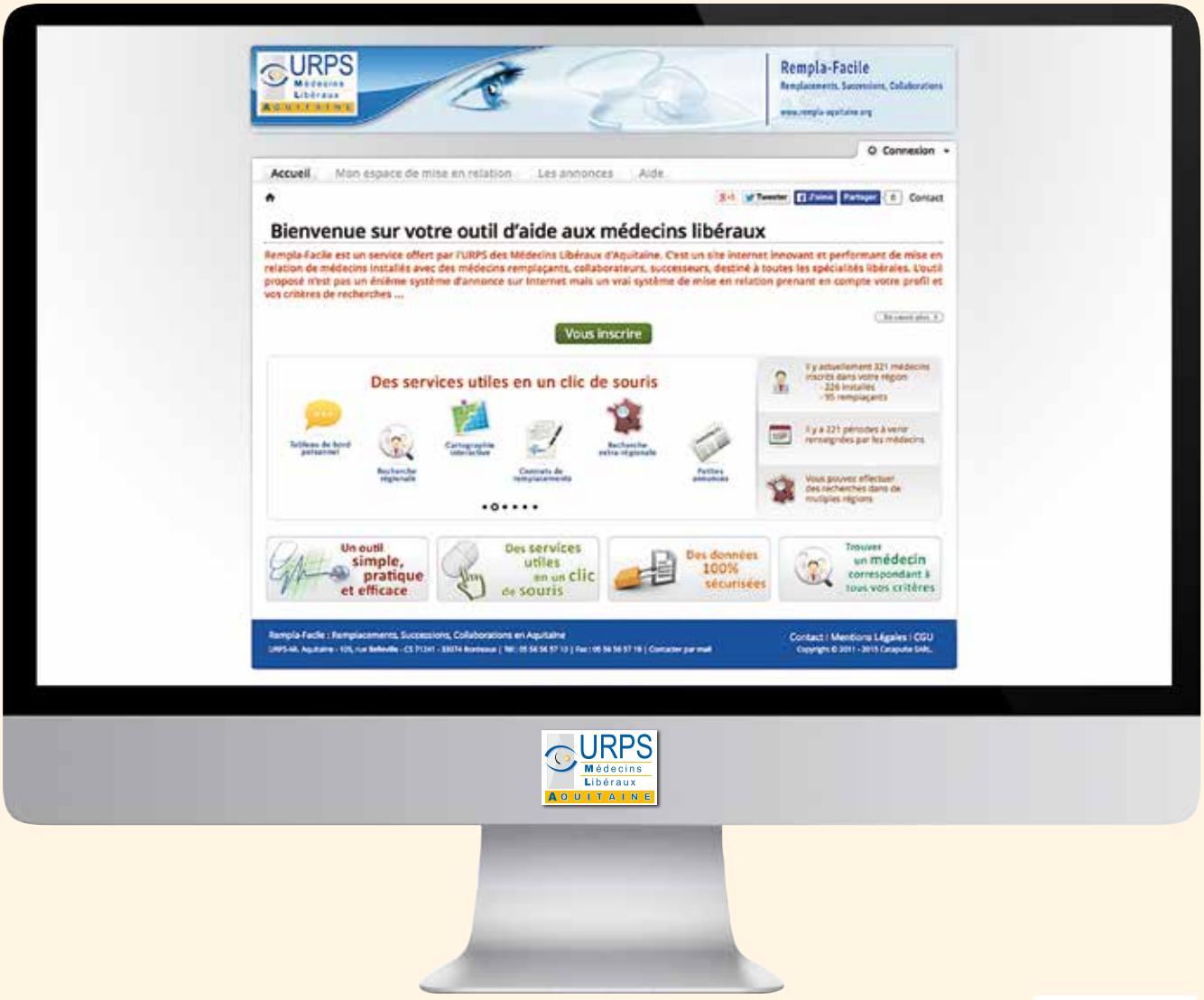
URPS Médecins Libéraux AQUITAINE
Rempla-Facile
Connexion
Accueil
Mon espace de mise en relation
Les annonces
Aide
Contact
Bienvenue sur votre outil d'aide aux médecins libéraux
Vous inscrire
Des services utiles en un clic de souris
Un outil simple, pratique et efficace
Des services utiles en un clic de souris
Des données 100% sécurisées
Trouvez un médecin correspondant à tous vos critères

rempla-aquitaine.org